

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Maîtriser l'environnement juridique lié au CSE
- ✓ Être en capacité de développer un dialogue social constructif
- ✓ Être en capacité de présider efficacement le CSE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Faire vivre son CSE et maîtriser son fonctionnement

Les réunions, les différents votes et avis. Le budget du CSE. Heures de délégation (annualisables & mutualisables). Les commissions et conseils d'entreprise

Partie 2 - Assouplissement des règles de fonctionnement du CSE

Règlement intérieur du CSE, adaptation des informations/ consultations récurrentes, adaptation des consultations ponctuelles, adaptation des règles relatives à la BDES, NOE.

Partie 3 - Droits, obligations et responsabilités des élus du CSE,

Etendue de la protection des élus,
Le statut de délégué syndical,
Le statut de représentant de la section syndicale.

RC.2 - PRÉSIDER ET ANIMER EFFICACEMENT VOTRE CSE

Publics et prérequis

Direction, Présidence, Personnes en charge de la fonction RH

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Blended Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis